



Le 9-9bis

DOSSIER de CANDIDATURE

Résidences accompagnées
Métaphone, Auditorium, Balatum,
et Studios du 9-9bis

2019

Nom du groupe de musique ou de la compagnie :

Format du projet :

- Concert
- Spectacle vivant
(danse – théâtre – arts numérique)
- Installation sonore
- Ciné-concert

Contact référent

téléphone

mail :

Contact technique

téléphone

mail :

Semaine (s) de résidence souhaitées :

Nombre de personnes

de l'équipe artistique présentes :

Périodes envisagées entre janvier et décembre 2019

(exceptés juillet et août) :

Espaces souhaités :

- Métaphone
- Auditorium
- Studios
- Balatum

DOSSIER À RENVOYER

AU PLUS TARD LE LUNDI 15 OCTOBRE 2018

AVEC L'INTITULÉ « DOSSIER RESIDENCE 2019 + Nom »

UNIQUEMENT PAR MAIL AUX ADRESSES SUIVANTES :

olivier.galan@9-9bis.com - marie-anne.leclerc@9-9bis.com

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF	P 3
PARTIE 1 : PROPOSITION ARTISTIQUE	P 5
PARTIE 2 : LE PRODUCTEUR	P 11
QUESTIONNAIRE D'ESTIMATION DE VOS BESOINS TECHNIQUES.....	P 14

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

PRÉAMBULE

LE 9-9BIS, UN SITE EXCEPTIONNEL OÙ PATRIMOINE ET SPECTACLE VIVANT S'ENTREMÊLENT

Site majeur du bassin minier, classé Monument Historique, le 9-9bis fonde son renouveau sur la mise en place d'un ambitieux projet de développement culturel, avec la particularité d'appréhender plusieurs dimensions complémentaires (patrimoine-musique-tourisme/économie) pour créer une synergie et faire du 9-9bis un projet culturel fort en région Hauts-de-France. La diffusion et les créations du Métaphone, l'accueil d'artistes en résidence, l'ouverture d'espaces d'accompagnement et de pratiques, la valorisation patrimoniale du site et la mise en œuvre d'actions éducatives contribuent à l'emprise territoriale du 9-9bis et à son rayonnement culturel. Le 9-9bis est ainsi un espace privilégié pour une immersion nécessaire à la création artistique.

Le 9-9bis accueille des résidences à la croisée de la musique et du spectacle vivant mais **qui privilégient toujours la musique jouée en live.**

Le projet de création artistique peut également permettre de développer des projets spécifiques liés au patrimoine minier et/ou industriel.

Enfin, la création étant intrinsèquement liée à la diffusion, les artistes soutenus peuvent être accueillis dans le cadre de la saison du 9-9bis ou de ses partenaires.

CANDIDATER SEUL OU ACCOMPAGNÉ...

Pour répondre aux conditions légales de rémunération des équipes en résidence et garantir la capacité des projets à rencontrer le public, le 9-9bis est ouvert aux projets portés conjointement par une équipe artistique et si possible, une structure de diffusion et ou de production.

ACTION(S) CULTURELLE(S)

Dans la mesure où le projet de création s'y prête, le 9-9bis se donne pour objectif de contribuer à la rencontre entre les équipes artistiques et les publics.

Une attention particulière sera accordée aux actions de médiation préparées, encadrées et adaptées autour du travail des artistes en résidence : ateliers de pratique artistique, rencontres, ouvertures au public sur des temps de répétitions, des fins de résidences, des générales...

ESPACES DÉDIÉS À LA CRÉATION

• LE METAPHONE

Lieu unique pour la création scénique !

Plus qu'un espace de diffusion, le Métaphone a aussi pour particularité de jouer de la musique ! Architecture de matières, de sons et de lumières, équipé d'instruments mécaniques, c'est l'espace emblématique du 9-9bis.

Plateau principalement dédié aux concerts de musiques actuelles et populaires, il accueille également quelques spectacles à la croisée de la musique et des arts vivants (danse, théâtre, ciné-concert...) et peut recevoir 500 à 1000 spectateurs selon sa configuration en "assis" ou "debout".

• L'AUDITORIUM

Un cocon pour la création !

Il peut être le lieu de croisements disciplinaires (musique avec théâtre/danse/vidéo) ; c'est aussi un espace d'accueil de formations et de stages de pratiques musicales. Il est complémentaire aux studios pour de la recherche musicale, l'invention de petites formes et le travail de répétition.

Espace idéal pour les créations qui demandent une forte proximité avec le public (lecture musicale, théâtre d'objets, petite jauge).

• LES STUDIOS

Silence ! On enregistre !

Au nombre de 6, ils permettent aux musiciens amateurs et professionnels de pratiquer les musiques actuelles et populaires dans des espaces adaptés et équipés de matériels de qualité. Les studios sont à la fois des espaces pour créer et interpréter un répertoire en vue de préparer un concert ou un enregistrement.

Une régie d'enregistrement est équipée pour réaliser des maquettes.

• LE BALATUM

Et maintenant, dansez !

Situé au cœur du bâtiment des Douches, le Balatum est un studio de danse de 82m², équipé de miroirs et de barres de danse. Ce plateau a une vocation multiple (projets transversaux musique/danse ou patrimoine/danse) mais est destiné prioritairement aux formes d'expressions dans le champ des cultures urbaines.

Les fiches techniques de ces différents espaces peuvent être téléchargées via l'espace pro de notre site internet :

9-9bis.com/pratique/espace-pro/

1/ Dispositif général

L'apport du 9-9bis consiste en la mise **à disposition de quatre plateaux en ordre de marche soit le Métaphone, l'Auditorium, les Studios et le Balatum, la prise en charge des frais fixes** (assurances, personnel permanent et intermittent...) **et de l'hébergement, de la restauration et des transports des équipes en création durant leur séjour** (dans les limites de l'article 5). Une prise en charge partielle des salaires pourra être envisagée.

Les commandes spécifiques font l'objet d'appels à projet différenciés et sont diffusées sur notre site internet (ex parcours sonore, compositions pour un temps fort).

2/ Conditions

Les projets présentés devront :

- **disposer de moyens de production** permettant leur faisabilité financière et artistique, en particulier garantissant la rémunération des personnels artistiques, techniques et administratifs concourant au projet ;
- **être accompagnés** (coproductions, cession(s) avec avance, résidence, accompagnement technique...) par un lieu ou une structure de production / diffusion ;
- **bénéficier au cours de leur exploitation d'au moins quatre représentations dans des conditions professionnelles** (à minima contrat de cession).

3/ Types de projets

Sont éligibles à ce dispositif :

- Les projets de création dits de " Musiques actuelles ". Une attention sera particulièrement portée aux approches innovantes faisant appel à d'autres esthétiques (théâtre/arts numériques / danse) ;
- Les projets de création dont le sujet porte sur le patrimoine minier et industriel, sa reconversion ou les problématiques sociales issues de territoires post-industriels ;
- Les projets de création musicale et/ou de danse liés aux cultures urbaines (hip hop/rap/slam/etc.) ;
- Les projets de création musicale liés au Métaphone au titre d'instrument (peau sonore et instruments mécaniques) ;

Il n'est pas exclu l'étude des dossiers présentés par des équipes artistiques seules, portant conjointement des missions de production/diffusion.

4/ Modalités de soutien

Les projets accueillis bénéficient de période de résidence allant de **1 à 3 semaines** dans les espaces dédiés de façon discontinue sur une voire deux saisons.

Durant cette période, les équipes disposent de l'utilisation du lieu, plateau de répétition en ordre de marche et de la mise à disposition du matériel technique et personnel disponible. **Le matériel complémentaire éventuellement nécessaire est pris en charge par les équipes artistiques ou les structures partenaires.**

Les équipes en création doivent disposer de leurs techniciens (régie, son et lumière), confirmés dans leur discipline et à jour de leurs habilitations.

Au regard de la pertinence de la proposition artistique, de la durée de la résidence, une aide à la création comprise entre **1000 et 5000 euros** pourra être allouée au projet par l'EPCC Le 9-9bis. Le montant attendu doit être inscrit dans votre budget (cf page 13) et servira à la rémunération et/ou la restauration des équipes et/ou leurs frais de déplacement.

En aucun cas, ces frais ne pourront être pris directement par notre structure.

Une convention établie entre les bénéficiaires et le 9-9bis fixera l'ensemble des dispositions réglementaires et les engagements de chacun des partenaires. Sont annexés à cette convention et signés par les bénéficiaires les documents suivants :

- un planning de la résidence pour l'occupation du plateau et du lieu de résidence (jours/personnes) ;
- un descriptif de soutien technique (montage/démontage du plateau, mise à disposition de matériel, location particulière) apporté par le 9-9bis.

5/ Modalité de sélection des projets

Les projets seront examinés par une commission convoquée par le directeur général et artistique et composée de personnes qualifiées.

5.1 Critères de sélection

L'examen des projets sera réalisé au regard des critères suivants :

- L'intérêt artistique du projet et de musique live ;
- Le rayonnement régional et national du projet, en particulier en matière de diffusion ;
- La faisabilité financière et technique ;
- La qualité de collaboration entre les partenaires porteurs du projet ;
- L'action culturelle pensée autour du projet ;
- La cohérence du calendrier de création du projet (sortie de disque, tournée de concerts, autres étapes de création, diffusion du spectacle, etc.).

5.2 Constitution du dossier

Un dossier type doit être **complété par les deux parties associées au projet** (équipe artistique et structure de production/diffusion).

Pièces complémentaires à joindre au présent dossier complété :

- CV / biographie des artistes ;
- Projets passés, présents et en cours du groupe ou de la compagnie ;
- Fiche technique ou premiers éléments techniques envisagés.

6/ Les échéances

De juillet à début octobre, Marie-Anne Leclerc, chargée de l'expertise des projets artistiques professionnels, peut répondre à vos questions ou vous aider à construire ce dossier ; marie-anne.leclerc@9-9bis.com / 03.21.77.80.87

Dossier à renvoyer au plus tard **le lundi 15 octobre 2018.**

Un jury de professionnels se réunira mi-novembre pour étudier les dossiers.

Une réponse sera donnée au plus tard le lundi 3 décembre 2018. Elle indiquera le soutien apporté par le 9-9bis (mise à disposition des espaces de création avec ou sans aide financière).

7/ Evaluation

Un document d'évaluation sera remis aux projets soutenus. Il sera à compléter à l'issue de la résidence.

PARTIE 1 : PROPOSITION ARTISTIQUE



1/ CURRICULUM VITAE*

PORTEUR DU PROJET (compagnie, formation musicale ou collectif) :

DATE DE CRÉATION :

Informations administratives (n° SIRET, code APE, n° de Licence) :

Adresse :

Nom du/de la président(e) ou représentant (e) légal(e) :

Email :

Tél :

Site internet :

SON HISTOIRE, SES ACTIVITÉS :

NOMS DES DERNIÈRES CRÉATIONS/COMPOSITIONS SUR 2015-2018

CONCERTS OU REPRÉSENTATIONS ET HISTORIQUE DES TOURNÉES

* Un dossier de présentation peut être joint au dossier

DISCOGRAPHIE (pour les formations musicales)

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS/CONCERTS SUR LES SAISONS 2015/2017, citer quelques dates d'importance :

2/ PROJET DE CRÉATION*

TITRE ET FORMAT DE LA CRÉATION FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE DE RÉSIDENCE :

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET :

QUEL EST L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET ? OÙ EN ÊTES-VOUS DANS LE PROCESSUS DE CRÉATION ?

LIENS VIDÉOS / PHOTOS

* Un dossier de présentation peut être joint au dossier

QUI SONT LES ARTISTES ET LES TECHNICIENS DE CETTE CRÉATION ?
(Ce tableau est à compléter de manière exhaustive)

ÉQUIPE ARTISTIQUE

NOM	Prénom	FONCTION	PRÉSENCE SUR LA RÉSIDENCE	
			OUI	NON

ÉQUIPE TECHNIQUE

NOM	Prénom	FONCTION	PRÉSENCE SUR LA RÉSIDENCE	
			OUI	NON

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE/PRODUCTION

NOM	Prénom	FONCTION	PRÉSENCE SUR LA RÉSIDENCE	
			OUI	NON

CALENDRIER DES ÉTAPES DE RÉSIDENCES,

Merci d'indiquer les lieux, durées et modalités " envisagées " ou " confirmées "

DATES DE DIFFUSION	VILLE (DÉPARTEMENT)	LIEU PRÉCIS	MODE DE PRODUCTION*

* Préciser le mode de production : auto-production, co-réalisation, cession, co-production...

POUR QUELLES RAISONS SOUHAITEZ-VOUS MENER UNE RÉSIDENCE AU 9-9BIS ?

PRÉCISEZ DE MANIÈRE DETAILLÉE LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE VOTRE PROJET DE RÉSIDENCE AU 9-9BIS
(espace(s) souhaite(s), besoins techniques, accompagnement...):

RYTHME ENVISAGÉ POUR LE TEMPS DE RÉSIDENCE :

Journée continue

Accès ponctuel (quelques heures / jours dans la semaine)

**DANS LA MESURE OÙ LE PROJET DE CRÉATION S'Y PRÊTE,
LE 9-9BIS SE DONNE POUR OBJECTIF DE CONTRIBUER
À LA RENCONTRE ENTRE LES ÉQUIPES ARTISTIQUES ET LES PUBLICS.**

**DANS CE CADRE, ENVISAGEZ-VOUS UNE OUVERTURE AU PUBLIC DANS LE CADRE DE VOTRE RÉSIDENCE
ET SI OUI, DE QUELLE MANIÈRE ?**

**DES ATELIERS DE MÉDIATION PEUVENT-ILS ÊTRE IMAGINÉS EN AMONT OU EN AVAL DE LA RÉSIDENCE DE CRÉATION ?
SI OUI, LEUR DESCRIPTIF ET POUR QUEL(S) PUBLIC(S) :**

PREMIÈRE RÉPRÉSENTATION PUBLIQUE

DATES DE DIFFUSION	VILLE (DÉPARTEMENT)	LIEU PRÉCIS	MODE DE PRODUCTION*

* Préciser le mode de production : auto-production, co-réalisation, cession, co-production...

DATES ET LIEUX DE DIFFUSION DU PROJET
(Préciser les contrats signés et ceux en perspective)

DATES DE DIFFUSION	VILLE (DÉPARTEMENT)	LIEU PRÉCIS	MODE DE PRODUCTION*

* Préciser le mode de production : auto-production, co-réalisation, cession, co-production...

PARTIE 2 : LE PRODUCTEUR*



1 - CURRICULUM VITAE

NOM :

DIRECTEUR :

PERSONNE RÉFÉRENTE SUR LE PROJET DE RÉSIDENCE :

ADRESSE :

NOM DU/DE LA PRÉSIDENT(E) OU REPRÉSENTANT(E) LÉGAL(E) :

LIGNE ARTISTIQUE :

PRÉSENTATION SUCCINCTE DES ACTIVITÉS DE LA STRUCTURE :

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU LIEU (Équipement, caractéristiques techniques, jauge) :

2 - QUELLES SONT VOS MOTIVATIONS À ACCOMPAGNER CETTE ÉQUIPE ARTISTIQUE ET CE PROJET DE CRÉATION ?

* Si compagnie, il n'est pas utile de remplir cette partie du projet

**3 - SI VOTRE STRUCTURE DIFFUSE LE PROJET DE CRÉATION,
PRÉCISEZ LE NOMBRE DE DATES :**

4 - COMMENT LA STRUCTURE S'IMPLIQUE DANS CETTE RÉSIDENCE ?

5 - AUTRES PARTENAIRES

ATTACHÉ(E) DE PRESSE :

LABEL/MAISON DE DISQUES :

DISTRIBUTEUR(S) :

EDITEUR :

SPONSORS :

AUTRE :

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR DANS CE PROJET

	MONTANT	VALORISATION
APPORT FINANCIER HORS ACHAT DE REPRÉSENTATIONS		
ACHAT DE REPRÉSENTATIONS + NOMBRE DE DATES		
ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE		
PARTENARIAT EN INDUSTRIE		
APPORT EN COMMUNICATION		
SOUTIEN ADMINISTRATIF		
MISE EN RÉSEAU		
AUTRES		

QUESTIONNAIRE D'ESTIMATION DE VOS BESOINS TECHNIQUES

IMPORTANT : IL EST IMPÉRATIF DE NOUS TRANSMETTRE UN ÉTAT DE VOS BESOINS TECHNIQUES LE PLUS PRÉCIS ET À JOUR POSSIBLE.

QUELLE ÉTAPE DU TRAVAIL DE CRÉATION ENVISAGEZ-VOUS DE RÉALISER À L'OCCASION DE CETTE RÉSIDENCE ?

QUELS SONT VOS BESOINS TECHNIQUES ?

QUEL MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE ENVISAGEZ-VOUS D'AJOUTER AU DISPOSITIF EXISTANT?
cf fiche technique en ligne sur 9-9bis.com

PLATEAU

POSITIONNEMENT ESPACE SCÉNIQUE

BORD GRADIN ESPACE SCÉNIQUE :

NU :

OUVERTURE :

PROFONDEUR :

BOÎTE NOIRE :

À L'ALLEMANDE :

À L'ITALIENNE :

NOMBRE DE PLANS :

SOL :

NOIR :

TAPIS DE DANSE :

DÉCORS :

DESCRIPTIF :

ACCROCHES SOUS GRILL :

POSITIONNEMENT DES PONTS :

AUTRES ACCROCHÉS :

MACHINERIE :

EFFETS SPÉCIAUX :

PYROTECHNIE :

• **SI UNE FICHE TECHNIQUE EXISTE, MERCI DE NOUS LA TRANSMETTRE**



BESOINS INFORMATIQUE

ANIMAUX :

AUTRES :

PRE-IMPLANTATION (joindre plans)

LUMIÈRES

AMBIANCE PLEIN FEU :

RECHERCHE :

CRÉATION :

AUTRES :

PRÉ-IMPLANTATION (joindre plans)

SON

DIFFUSION :

PRISE DE SON :

MONTAGE, ILLUSTRATION SONORE :

AUTRES :

PRÉ-IMPLANTATION (joindre plans)

PERSONNEL TECHNIQUE DE LA COMPAGNIE

NOM :

TEL :

FAX :

E-MAIL :

EN RÉSIDENCE ? oui non

RÉGIE GÉNÉRALE :

PLATEAU :

LUMIÈRES :

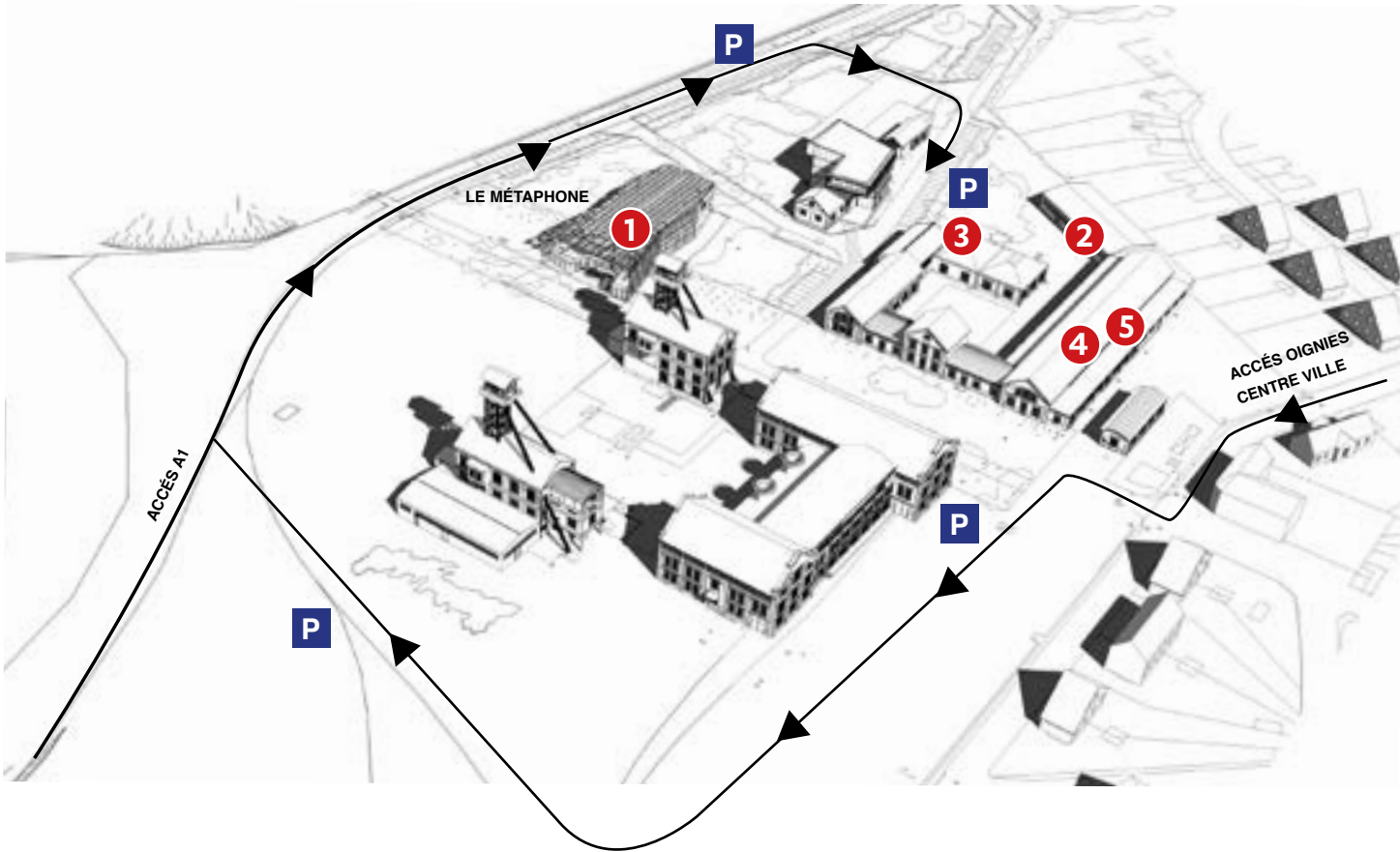
SON :

SI UNE FICHE TECHNIQUE EXISTE, MERCI DE NOUS LA TRANSMETTRE

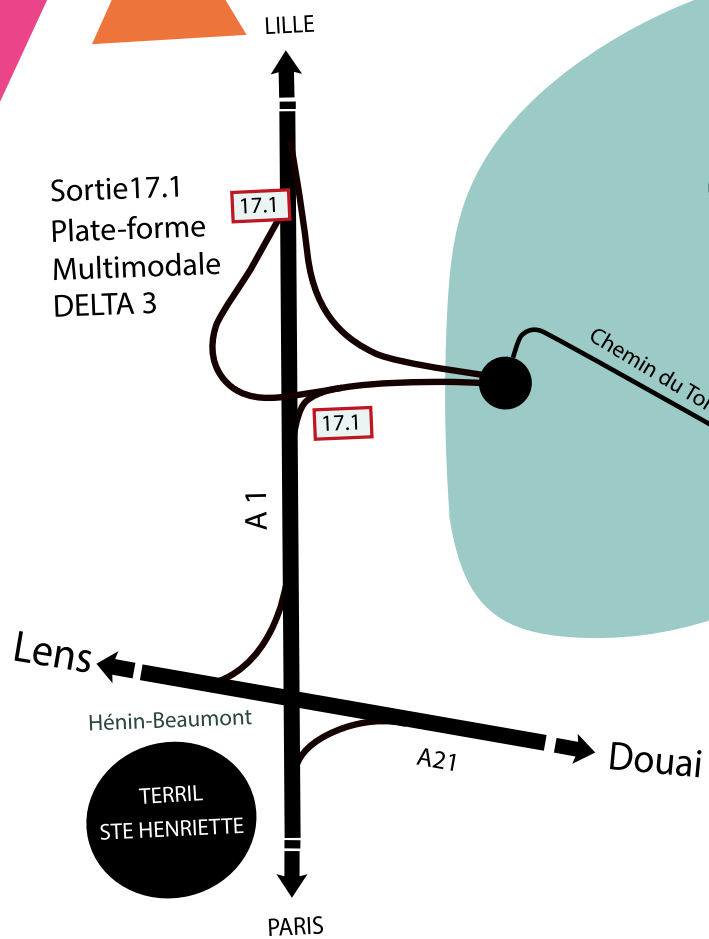
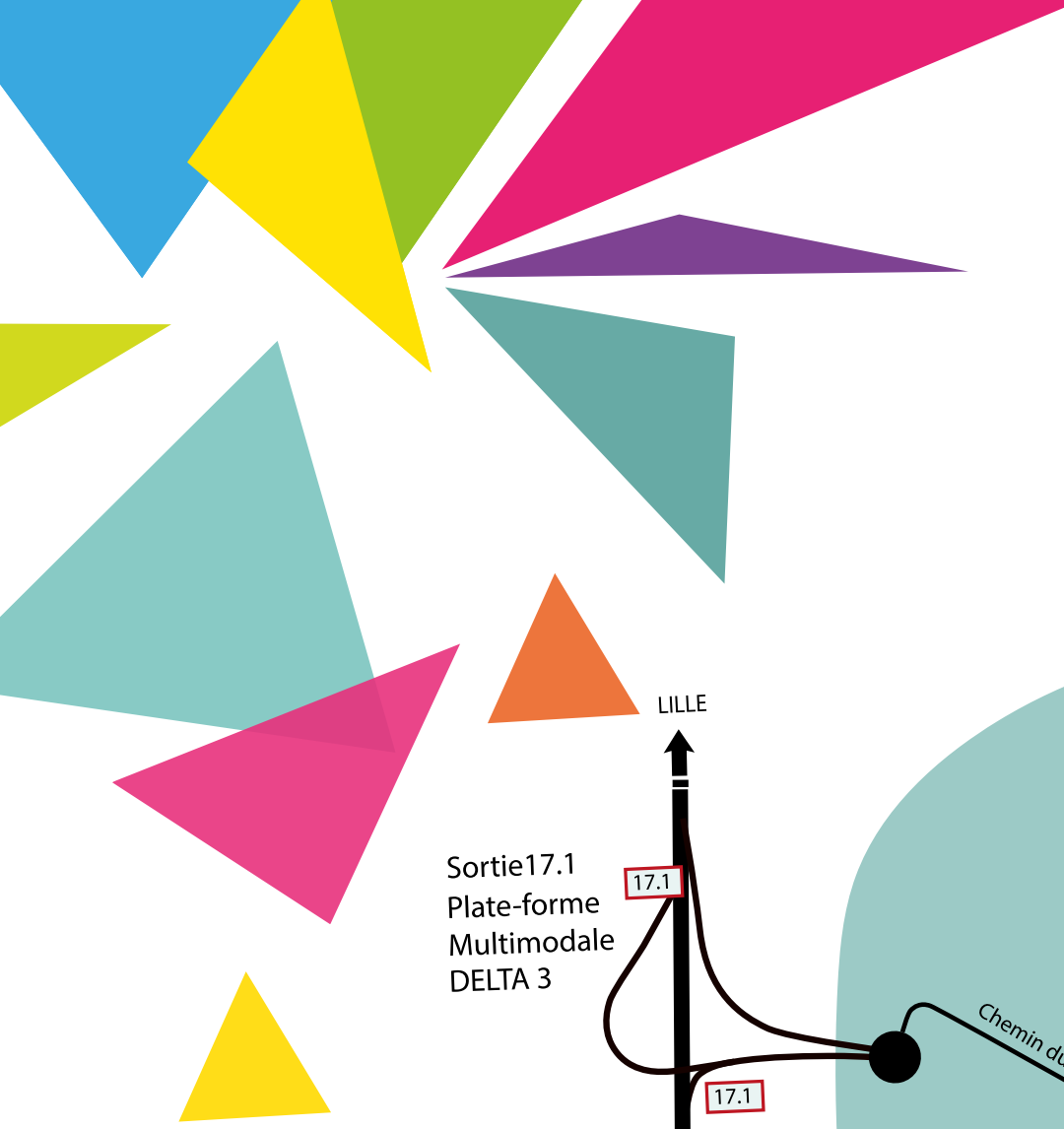
BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA CRÉATION INTÉGRANT LA RÉSIDENCE (HT)

EMPLOIS	MONTANTS	RESSOURCES	MONTANTS
<p>BUDGET ARTISTIQUE</p> <p>MASSE SALARIALE (ÉCRITURE)</p> <p>Metteur en scène</p> <p>Chorégraphe</p> <p>Compositeur</p> <p>Interprètes</p> <p>Autre (préciser)</p> <p>SOUS-TOTAL</p> <hr style="width: 80%; margin-left: 0;"/> <p>MASSE SALARIALE (RÉPÉTITIONS)</p> <p>Metteur en scène</p> <p>Chorégraphe</p> <p>Compositeur</p> <p>Interprètes</p> <p>Autre (préciser)</p> <p>SOUS-TOTAL</p> <hr style="width: 80%; margin-left: 0;"/> <p>TECHNIQUE ET LOGISTIQUE</p> <p>Masse salariale des techniciens</p> <p>Achats décors, accessoires, costumes</p> <p>Achats fournitures diverses</p> <p>Location de salles</p> <p>Location son, éclairage, régie</p> <p>Transport de matériel</p> <p>Autres (préciser)</p> <p>SOUS-TOTAL</p> <hr style="width: 80%; margin-left: 0;"/> <p>FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMUNICATION</p> <p>Masse salariale personnel administratif</p> <p>Frais administratifs divers</p> <p>Création, fabrication et diffusion des supports de communication</p> <p>Autres (préciser)</p> <p>SOUS-TOTAL</p> <hr style="width: 80%; margin-left: 0;"/> <p>AUTRES CHARGES DE GESTION</p> <p>Défraiement</p> <p>Transport</p> <p>Hébergement</p> <p>Nourriture</p> <p>Droits d'auteurs (Sacem, SACD,...)</p> <p>Autres (préciser)</p> <p>SOUS-TOTAL</p> <hr style="width: 80%; margin-left: 0;"/>		<p>VENTES ET PRESTATIONS</p> <p>Vente de spectacles</p> <p>Vente de produits culturels</p> <p>Vente de produits dérivés</p> <p>Autres (à préciser)</p> <p>SOUS-TOTAL</p> <hr style="width: 80%; margin-left: 0;"/> <p>APPORTS COPRODUCTEURS</p> <p>Nom du coproducteur :</p> <p>Apport en numéraire</p> <p>Apport autre (préciser et valoriser)</p> <p>Nom du coproducteur :</p> <p>Apport en numéraire</p> <p>Apport autre (préciser et valoriser)</p> <p>Nom du coproducteur :</p> <p>Apport en numéraire</p> <p>Apport ciew</p> <p>SOUS-TOTAL</p> <hr style="width: 80%; margin-left: 0;"/> <p>APPORTS AUTRES PARTENAIRES</p> <p>Mécénat</p> <p>Sponsoring</p> <p>Autres (préciser) :</p> <p>SOUS-TOTAL</p> <hr style="width: 80%; margin-left: 0;"/> <p>SUBVENTIONS PUBLIQUES</p> <p>Ministère de la Culture</p> <p>DRAC (préciser)</p> <p>Aide au fonctionnement</p> <p>Aide au projet</p> <p>Autres ministères</p> <p>Région (préciser)</p> <p>Aide au fonctionnement</p> <p>Aide au projet</p> <p>Département (préciser)</p> <p>Aide au fonctionnement</p> <p>Aide au projet</p> <p>Résidence (valorisation)</p> <p>Ville (préciser)</p> <p>Aide au fonctionnement</p> <p>Aide au projet</p> <p>Autres (préciser)</p> <p>SOUS-TOTAL</p> <p>Aides d'organismes professionnels</p> <p>Sacem</p> <p>CNV</p> <p>Adami/Spedidam</p> <p>Autre</p> <p>SOUS-TOTAL</p> <hr style="width: 80%; margin-left: 0;"/>	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

ANNEXE 6 : PLAN DU SITE



- 1** Le Métaphone
- 2** Les Studios
- 3** Les Chaufferies
- 4** L'Auditorium
- 5** Le Balatum



Le 9-9bis

Chemin du Tordoir
 62590 OIGNIES
 +33(0)3 21 08 08 00
 info@9-9bis.com

9-9bis.com

